

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 45 (1957)

**Heft:** 850

**Artikel:** Organisation internationale de protection civile

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-269023>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Soutenez votre "Journal" en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

## ...A GENÈVE

**Waterman**  
à cartouche  
d'encre

### PAPETERIE BRIQUET

Rue du Marché 28  
GENÈVE Téléphone 25 95 93

Une belle situation,  
un bon métier avec  
**La Sténotypie Grandjean**  
en toutes langues

ÉCOLE G. BURKLEN à Genève  
Vieux-College 9 Tél. 25 89 33  
Secrétariat - Dactylographie  
Prise de discours - Séance de  
conseils - Enseignement

**DROGUERIE  
DU MOLARD**  
•  
*Triponnez* PLACE DU MOLARD 3

Le linge beau et durable s'achète à  
**LA LINIÈRE**  
3, RUE DU RHÔNE, GENÈVE  
*Linge de maison*  
Même un budget limité permet  
d'acquérir un trousseau de qualité

**BOULANGERIE - PATISSERIE  
ROBERT**  
EAUX-VIVES 16 GENÈVE

**BAUMANN-JEANNERET**  
49 RUE DU STARD 3<sup>e</sup> GEORGES FAVON  
FABRICATION FURNITURES ET MEUBLES DE BUREAUX

**BROSSERIE W. SCHUBNELL**  
Brosserie pour la toilette et le ménage  
6, rue Winkelried - Genève - Téléph. 32 20 73

**MEUBLES EN JONC  
VANNERIE**  
**A. PEIRY**  
Parasols - Parapluies - Maroquinerie  
Réparations soignées  
7, avenue Picfet-de-Rochement - Tél. 36 87 35

**LA MAISON DU THÉ**  
Importe directement ses réputés 4, Tour de l'Ile - Genève  
DIXON'S CEYLON TEAS Service à domicile  
Téléphone 24 99 28

**ÉCOLE MÉNAGÈRE CATHOLIQUE**  
pour jeunes filles de 13 à 15 ans  
Culture générale  
Orientation professionnelle  
25 bis, boulevard Georges-Favon 1er étage  
Le matin tél. 25 0147 (Sacré-Cœur) Mme Pillet

**RACHETER L'HUILIER & CIE.**  
ARTICLES DE MÉNAGE  
QUINCAILLERIE - OUTILLAGE

Chantepoulet 25 Tél. 32 90 28

## Les groupements féminins se préoccupent de l'organisation volontaire de la protection des civils

### A Lausanne, le Suffrage

Pour sa séance mensuelle du 24 mai, sous la présidence de Mlle A. Quinche, avocate, la section de Lausanne du Suffrage féminin a fait appel à MM. E. Fischer, président de la section vaudoise de l'Union suisse pour la protection civile, et R. Parisod, chef du service administratif de la police lausannoise, proposé à la protection antiaérienne de la ville de Lausanne, pour exposer le problème de la protection des civils.

M. E. Fischer précise qu'on ne peut encore apporter des renseignements pratiques et concrets ; il ne faut rien précipiter mais attendre, et préparer soigneusement le travail ; l'arrêté fédéral de 1934, qui est désuet, sera remplacé par un nouvel arrêté. Dans l'intervalle, les contacts se poursuivent entre les chefs de services responsables, et les associations féminines suisses et l'Union suisse pour la protection civile, entre le Cartel des associations féminines vaudoises, l'Union des sociétés féminines lausannoises, M. Louis Guisan, conseiller d'Etat, ses chefs de service. Une chose est certaine, c'est la difficulté de retenir l'attention du grand public sur un sujet lointain, mais qui pourrait se rapprocher. C'est pourquoi il faudra tout faire pour se préparer.

Il appartient à M. R. Parisod d'apporter des renseignements pratiques, d'indiquer aux femmes ce que seront leurs tâches, les mêmes que celles qui avaient été minutieusement préparées, en 1940, par le Service civil des Femmes, sous la présidence de Mlle Heubl. Les maîtresses de maison, les mères, dans leurs foyers, garderont d'abord tout leur sang-froid, s'occuperont des enfants, recueilleront les enfants errants, les nourriront, les vêtiront, si besoin est ; munies de la pompe à eau qui se trouve encore dans quelques garages — le temps ne doit pas avoir amélioré leur fonctionnement, qui a toujours été précaire — elles s'efforceront d'éteindre tout commencement d'incendie. Il faudra donner les premiers soins aux blessés, s'occuper des veillards et avant tout lutter contre la panique ; on aura besoin de téléphonistes pour le service d'alarme, de secrétaires, d'observatrices, de femmes pour travailler dans les centres d'accueil, tout cela en collaboration avec les S.C.F., les organismes existants, les Samaritains et les Samaritaines. Des cours pratiques et rapides seront donnés. M. Parisod a recommandé à celles qui possèdent encore leur masque à gaz de le faire contrôler à la direction de la Police.

Intéressante séance, qui a permis de voir un peu plus clair dans les tâches futures qui s'imposent aux femmes.

## Organisation internationale de protection civile

Le Comité international des « LIEUX DE GENÈVE », organisation internationale de protection civile, a tenu dernièrement sa séance sous la présidence de M. Edmond Fatio, architecte, et en présence de MM. de Senarcens, Conseiller d'Etat, Dr Ferrero, Dr Maysatre, Tapernoux, Chauvet, etc.

Le Comité a procédé à l'examen du rapport du Secrétaire général, M. Bodin, concernant l'activité de l'organisation depuis la Conférence internationale de Florence, conférence qui a contribué à un accroissement important des relations de travail avec de nombreuses organisations nationales de protection civile. Échanges de renseignements techniques, permettent d'entreprendre des études en commun et contribuent à créer un mouvement général d'opinion auprès du public.

La question de l'élargissement du Comité international a été en suite abordé, de même que celle de la création d'un « Fonds LIEUX

### A Genève, le Centre de liaison

La protection des établissements, entreprises et installations d'intérêt public est assurée, en cas de sinistre, par une équipe compétente, sous la direction du chef même de l'établissement, en temps de paix comme en temps de guerre. La protection en temps de paix s'avère indispensable et l'on a intérêt à profiter de cette période de prospérité économique pour se procurer un équipement moderne et procéder à des exercices pratiques d'utilisation, afin d'être prêt à tout événement.

C'est ce qu'a affirmé M. J. Chevalier, ingénieur, des Services industriels lors d'une séance à l'Université, le mercredi 12 juin.

Un nombreux public, convié par l'Université ouvrière, que préside M. Berenstein, et le Centre de liaison de sociétés féminines genevoises, l'écoute, avec un vif intérêt, assiste encore à la projection d'un film sur la protection d'une entreprise et à des exercices pratiques de sauvegées de blessés, par une colonne de samaritains ouvriers, qui opéra avec ordre, rapidité et compétence.

Si la protection des établissements nécessaires à l'existence de la collectivité est indispensable, la protection des maisons d'habitation l'est-elle moins ? — Certes non, puisque c'est là que nous vivons, nous et notre famille. La démonstration en avait été apportée, le mercredi 5 juin, dans une conférence précédente, organisée par les mêmes sociétés. M. Moret avait indiqué comment il faut s'organiser dès aujourd'hui, et M. Nicati après avoir montré comment s'articulent les divers services de protection civile, avait projeté un film sur la protection d'un immeuble.

Film extrêmement instructif, où l'on pouvait noter les divers instruments que l'on devrait toujours avoir à portée dans la maison que l'on habite : pics, pelles, sable, tuyaux, etc., mais surtout ce remarquable seuil-pompe — perfectionné je crois — qui, dans un ménage peut servir à toutes fins et que la ménagère trouvera fort pratique pour arroser, laver à l'extérieur des surfaces difficiles à atteindre, vitres, contrevents, voitures, meubles de jardin... ou noyer un petit foyer d'incendie.

N'arrive-t-il pas, dans la vie de tous les jours, que l'on doive faire face à des accidents imprévus ? Devrez-vous toujours assister impuissantes, sans pouvoir porter secours à ceux qui en ont besoin, en attendant le spécialiste : médecin, infirmière, pompier ? Votre incomptance vous empêchera-t-elle toujours d'aider autrui, laissant perdre des minutes souvent précieuses ?

Non. Les deux séances du 5 et du 12 juin ont démontré que la population en général, et les femmes en particulier, ont intérêt à suivre dès l'automne, les cours accélérés de premiers secours, donnés par les Samaritains, dans tous les groupements féminins qui voudront bien les organiser. Il y a là un complément à l'instruction, reçue jadis à l'école, qui devient indispensable dans notre existence précipitée, jalonnée d'accidents divers.

Le Comité a destiné à renforcer l'action internationale de protection civile.

Le Comité international a finalement décidé de convoquer la III<sup>e</sup> Conférence internationale de protection civile à Genève pour le printemps 1958. Cette conférence qui réunira les experts de nombreux pays permettra de poursuivre l'échange d'expériences et d'opinions en ce qui concerne la protection juridique, l'évacuation et la protection sur place. Une commission spéciale traitera du problème de la mise en pratique de la protection des biens culturels.

## CANTON DE VAUD

**Art Rustique Suisse**  
H. CUÉNOUD Travail artisanal du pays  
Av. du Théâtre 1 Blouses paysannes  
vis-à-vis du Théâtre Paillets festonnés  
Tél. 22 31 20 Guêtres de foulards imprimés  
Lausanne avec plan de Lausanne et valaisans

Tout pour le renouvellement de votre linge de maison et trousseau ; bonnes odeurs Monogrammes main et machine

**Frey-Wicky** Trousseaux Rue de Lausanne 13 - VEVEY

Spécialité : La fiche comptable

## Imprimerie Th. Eberhard

LAUSANNE  
Terreaux 8  
Téléphone 223 383

Pour vous Mesdemoiselles CORSETS GABY  
La maison spécialisée vous rendra la taille fine et souple  
Sur mesure - Réparations - Transformations

M. Auras-Rossier - Ancien-Port 6 - Vevey

Epicerie fine et Maison JACCARD - ARDIN  
Produits de régimes VEVY Simplon 33 - Tél. 5 22 41

Le „Mouvement Féministe“  
est en vente à Genève à  
la librairie Payot, au Molard,  
et à la librairie Jullien,  
au Bourg-de-Four.

## REUNIONS ET CONFÉRENCES

DU 13 juillet au 1er septembre.

Genève : Union des femmes, rue Etienne-Dumont 22. Le local sera fermé.

DU 28 juillet au 2 août

Maryland (Etats-Unis) : Fédération internationale de l'Enseignement ménager, 9<sup>e</sup> Congrès.

Genève, fin juillet

Alliance Internationale des femmes  
Droits égaux, responsabilités égales

MERCIREDI 24 juillet

Genève : Maison Internationale des étudiants, rue Daniel-Colladon 2, 21 heures, Réception de l'Alliance par l'Association suisse pour le suffrage féminin.

JEUDI 25 juillet

Séances du Conseil économique et social au Palais des Nations.

VENDREDI 26 juillet

Institut des Hautes Etudes Internationales, rue de Lausanne 132.

Rapport de la Commission des droits économiques de l'Alliance, par Mme Casinada. Conférence de Mme A. Figueroa, directrice du Département du travail des femmes au B.I.T. : A travail égal, salaire égal.

SAMEDI 27 juillet

Matin : Rapport des Relations humaines par Mrs Corbett Ashby.

Après-midi : excursion à Coppet.

DIMANCHE 28 juillet

Droits égaux à l'éducation, par Mme Bush. Droits civils et politiques, par Mme Lehmann. Égalité de la morale, par Miss Collison.

(Demandez le programme définitif à Mme Prince, chemin Georg 27, Petit-Saconnex.)

IMPRIMERIE NATIONALE — GENÈVE

